

Programme de formation

Vérification à la mise en service

- Durée :** ½ journée théorique + ½ journée pratique
- Buts :** Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser la première vérification avant la mise en service selon l'article 24 de l'OIBT
- Public cible :** Monteurs électriciens, électriciens d'exploitation
Porteurs d'autorisations limitées art. 13/14/15 OIBT
- Contenu :**
Présentation de la partie 6 des NIBT ("vérifications")
Dangers de l'électricité, législation
Mesures : principe, résistance d'isolement, courant de fuite, résistance de boucle et résistance de ligne
Détecter un défaut d'isolement
Mesurer et évaluer des courants de court-circuit
Contrôler la continuité du conducteur de protection
Tester un dispositif à courant différentiel résiduel
Mesurer et évaluer des tensions de contact
Contrôler le champ tournant
Déplacement du point neutre et perturbations
- Prix :** 450.- HT
- Prestations :** Café-croissant, repas de midi
- Responsable :** M. Michel SAVARY
- Renseignements :** M. Ana PESQUEIRA
- Inscriptions :** Par courrier ou e-mail

SECURELEC SA
45, av. de la Praille
Case postale 2007
1227 Carouge

Tél. +41 22 308 16 20
Fax. +41 22 308 16 30
E-mail securelec@securelec.ch

Entreprise accréditée depuis avril 2005